HARVEST
PORTFOLIOS GROUP

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

(NON AUDITÉS)

HARVEST US Equity Plus Income ETF

(Anciennement US Equity Plus Income ETF)

30 juin 2018

Harvest US Equity Plus Income ETF
(auparavant, US Equity Plus Income ETF)

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité) Au	30 juin 2018	31 décembre 2017
Actif		
Actif courant		
Placements	12 692 153 $	20 001 052 $
Trésorerie	168 719	107 921
Dividendes à recevoir	7 607	22 453
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	-	444 947
	12 868 479	**20 576 373**
Passif		
Passif courant		
Distributions à payer (note 4)	139 633	217 481
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	173 726	-
	313 359	**217 481**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**12 555 120 $**	**20 358 892 $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	10 488 740 $	17 707 612 $
Série U (CAD)	2 066 380	2 651 280
Série U (USD)	1 570 854	2 116 030
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Série A	1 171 723	1 896 723
Série U	170 850	220 850
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	8,95 $	9,34 $
Série U (CAD)	12,09	12,00
Série U (USD)	9,19	9,58

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest US Equity Plus Income ETF
(auparavant, US Equity Plus Income ETF)

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité) Pour la période close le 30 juin	2018	2017
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	136 352 $	224 438 $
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	1 232 241	1 202 639
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(699 131)	(744 535)
Gain (perte) net sur les placements	669 462	682 542
Gain (perte) net sur les instruments dérivés		
Gain (perte) de change net réalisé	4 792	(207 812)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(616 171)	714 401
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	(611 379)	506 589
Revenu total (montant net)	**58 083 $**	**1 189 131 $**
Charges (note 5)		
Frais de gestion	64 318	91 292
Retenues d'impôts	19 557	36 177
Coûts de l'information aux porteurs de parts	20 231	31 497
Honoraires d'audit	6 454	4 896
Honoraires des agents des transferts	8 097	8 053
Droits de garde et frais bancaires	31 791	28 573
Frais du comité d'examen indépendant	893	2 487
Droits de dépôt	21 981	17 254
Frais juridiques	6 316	5 749
Coûts de transactions (note 8)	4 325	12 944
Total des charges	**183 963**	**238 922**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(125 880) $**	**950 209 $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – **série A**	(183 895) $	913 190 $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – **série U**	58 015	37 019
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – **série A (note 4)**	(0,13) $	0,39 $
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – **série U (note 4)**	0,29	0,19

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest US Equity Plus Income ETF
(auparavant, US Equity Plus Income ETF)

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	**2018**	**2017**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	**20 358 892 $**	**22 849 256 $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(125 880) $**	**950 209 $**
Opérations sur parts rachetables		
Rachat de parts rachetables	(7 382 422)	(2 747 202)
Opérations sur les parts (net)	**(7 382 422) $**	**(2 747 202) $**
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(295 470)	(508 641)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	**(295 470) $**	**(508 641) $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	**12 555 120 $**	**20 543 622 $**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest US Equity Plus Income ETF
(auparavant, US Equity Plus Income ETF)

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A (non audité) Pour la période close le 30 juin	2018	2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	**17 707 612 $**	**20 634 398 $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**(183 895) $**	**913 190 $**
Opérations sur parts rachetables		
Rachat de parts rachetables	(6 790 632)	(2 747 202)
Opérations sur les parts (net)	**(6 790 632) $**	**(2 747 202) $**
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(244 345)	(456 845)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	**(244 345) $**	**(456 845) $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	**10 488 740 $**	**18 343 541 $**

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE U (non audité) Pour la période close le 30 juin	2018	2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	**2 651 280 $**	**2 214 858 $**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	**58 015 $**	**37 019 $**
Opérations sur parts rachetables		
Rachat de parts rachetables	(591 790)	-
Opérations sur les parts (net)	**(591 790) $**	**- $**
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(51 125)	(51 796)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	**(51 125) $**	**(51 796) $**
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	**2 066 380 $**	**2 200 081 $**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest US Equity Plus Income ETF
(auparavant, US Equity Plus Income ETF)

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité) Pour la période close le 30 juin	2018	2017
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(125 880) $	950 209 $
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	(1 232 241)	(1 202 639)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	699 131	744 535
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	616 171	(714 401)
Produit de la vente de placements**	5 393 897	12 050 942
Achat de placements**	(4 934 310)	(11 301 793)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	17 348	7 210
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	**434 116 $**	**534 063 $**
Activités de financement**		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(373 318)	(542 138)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	**(373 318) $**	**(542 138) $**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	60 798	(8 075)
Trésorerie à l'ouverture de la période	107 921	722 765
Trésorerie à la clôture de la période	**168 719 $**	**714 690 $**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	131 641 $	208 503 $

* Inclus dans les activités d'exploitation

** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest US Equity Plus Income ETF
(auparavant, US Equity Plus Income ETF)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)
Au 30 juin 2018

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen ($)	Valeur comptable ($)	% de l'actif net
	ACTIONS			
	Finance			
12 880	Bank of America Corporation	456 251	477 333	3,8
7 171	The Bank of New York Mellon Corporation	429 971	508 417	4,0
3 610	JPMorgan Chase & Co.	405 376	494 521	3,9
3 970	The Allstate Corporation	365 425	476 353	3,8
1 591	The Goldman Sachs Group, Inc.	385 671	461 346	3,7
		2 092 509	2 417 970	19,2
	Consommation discrétionnaire			
5 018	Best Buy Co., Inc.	492 304	491 998	3,9
2 387	McDonald's Corporation	509 261	491 704	3,9
1 968	The Home Depot, Inc.	380 430	504 769	4,0
3 904	The Walt Disney Company	543 140	537 926	4,3
4 434	Yum! Brands, Inc.	470 767	455 957	3,7
		2 395 902	2 482 354	19,8
	Biens de consommation de base			
8 890	General Mills, Inc.	653 979	517 277	4,1
5 379	The Procter & Gamble Company	573 020	552 001	4,4
4 441	Walmart Inc.	498 682	500 056	4,0
		1 725 681	1 569 334	12,5
	Énergie			
3 465	Valero Energy Corporation	282 583	504 860	4,0
		282 583	504 860	4,0
	Santé			
2 256	Amgen Inc.	504 598	547 467	4,4
1 326	Humana Inc.	395 995	518 836	4,1
3 614	Quest Diagnostics Incorporated	439 320	522 341	4,2
		1 339 913	1 588 644	12,7
	Industrie			
10 348	Masco Corporation	568 992	509 062	4,0
5 781	Textron Inc.	460 517	500 915	4,0
2 690	Union Pacific Corporation	326 050	501 038	4,0
		1 355 559	1 511 015	12,0
	Technologies de l'information			
2 101	Apple Inc.	340 757	511 288	4,1
4 802	Cognizant Technology Solutions Corporation, cat. A	464 223	498 660	4,0
14 351	Corning Incorporated	405 536	519 019	4,1
3 103	Visa Inc., cat. A	341 451	540 311	4,3
		1 551 967	2 069 278	16,5
	Immobilier			
2 895	American Tower Corporation	506 066	548 698	4,4
		506 066	548 698	4,4
	Total des placements	**11 200 365**	**12 692 153**	**101,1**
	Contrats de change à terme (note 6)		**(173 726)**	**(1,4)**
	Autres actifs, moins les passifs		**36 693**	**0,3**
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		**12 555 120**	**100,0**

Harvest US Equity Plus Income ETF
(auparavant, US Equity Plus Income ETF)

NOTES ANNEXES
(non audité)

30 juin 2018

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest US Equity Plus Income ETF (auparavant, US Equity Plus Income ETF) (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 25 février 2015 (date de création). Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création, le 25 février 2015, et la date de lancement, le 25 mars 2015. Le 25 mars 2015, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne sur 5 000 000 parts de série A à un prix de 10,00 $ par part, pour un produit brut de 50 000 000 $ et sur 311 500 parts de série U à 10,00 USD par part, pour un produit brut de 3 115 000 USD (3 897 644 CAD). Le 23 avril 2015, une option de surallocation visant l'acquisition de 153 882 parts de série A supplémentaires a été exercée à un prix de 10,00 $ par part, pour un produit brut de 1 538 820 $. Le siège social du Fonds est situé au 710 Dorval Drive, Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions trimestrielles en trésorerie, la possibilité d'une plus-value du capital et une exposition à des sociétés américaines à grande capitalisation sélectionnées, ayant les programmes de rachats d'actions les plus intéressants. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille équipondéré composé de titres de capitaux propres de 25 sociétés ayant les plus importants programmes de rachats d'actions aux États-Unis parmi les 100 principaux émetteurs qui ont une capitalisation boursière d'au moins 10 milliards de dollars américains au moment de l'investissement.

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (« FNB »). La conversion a eu lieu le 24 octobre 2016 et le nom du Fonds a été changé pour US Buyback Leaders ETF. Les parts des séries A et U se négocient depuis comme des parts de FNB sous les symboles HUL et HUL.U. Les parts de série U sont destinées aux investisseurs qui souhaitent effectuer un placement en dollars américains. Elles n'étaient pas négociées avant la conversion.

Le 14 juin 2018, le fonds US Equity Plus Income ETF est devenu le fonds Harvest US Equity Plus Income ETF. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs et stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en tenant compte des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui ont été établis conformément aux IFRS. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 21 août 2018.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers
Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et les actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés
Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables
Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie
La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus
Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents
Les frais de gestion directement attribuables à une série sont imputés à celle-ci. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient. Les gains et les pertes réalisés ou latents sur contrats de change à terme sont attribués uniquement à la série A.

Conversion des devises
Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs, les passifs et les revenus, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme
Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé à titre de gain (perte) de change net réalisé.

Compensation des instruments financiers
Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables
La valeur liquidative de chaque série à une date donnée correspond à la quote-part des actifs du Fonds revenant à chaque série moins la quote-part du passif du Fonds revenant à cette série (à l'exception des contrats à terme, qui sont uniquement attribués à la série A), exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour ouvrable. Le terme « jour ouvrable » désigne tout jour où la TSX est ouverte aux fins de négociation.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part
Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période pour cette série.

Impôt sur le revenu et autres impôts
Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes autres qu'en capital de 1 683 700 $ et des pertes en capital nettes de 4 258 250 $ pouvant être reportées aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques
Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutables. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

Normes comptables entrées en vigueur le 1er janvier 2018
Le Fonds a adopté IFRS 9 *Instruments financiers* pour la période commençant le 1er janvier 2018. Cette norme remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Elle introduit un modèle de classement et d'évaluation, ainsi qu'un modèle unique et prospectif de calcul de la perte de valeur en fonction de la « perte attendue », et une approche sensiblement remaniée de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle méthode unique, fondée sur des principes, pour déterminer le classement des actifs financiers, repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle économique dans lequel s'inscrit la détention de ces actifs. Elle se traduit également par une méthode unique de calcul de la perte de valeur appliquée à tous les instruments financiers, ce qui nécessitera une comptabilisation plus rapide des pertes sur créances prévues. Le modèle comprend aussi des changements relativement au risque de crédit propre à l'entité lorsque les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne seront plus comptabilisés en résultat net. Le modèle économique choisi par le Fonds est celui fondé sur la juste valeur.

Depuis la transition à IFRS 9, les placements et les instruments dérivés du Fonds qui étaient désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 sont désormais classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les autres actifs et passifs financiers qui étaient auparavant classés comme des prêts et créances selon IAS 39 sont évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles de chaque série représentant une participation indivise et égale dans cette série de l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts des séries A et U se négocient à la TSX sous les symboles HUL et HUL.U. Avant la conversion en FNB, les parts de série U n'étaient pas négociées. Au 30 juin 2018, les cours de clôture des parts des séries A et U s'établissaient respectivement à 8,99 $ et à 9,32 USD (9,42 $ pour la série A et 9,51 USD pour la série U au 31 décembre 2017).

Souscriptions et rachats
Chaque jour de bourse, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB. Un jour de bourse désigne tout jour ouvrable de la TSX.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts rachetées;
b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Série A	Série U
Total en circulation au 1er janvier 2017	**2 496 723**	**195 850**
Rachat de parts rachetables	(325 000)	-
Total en circulation au 30 juin 2017	**2 171 723**	**195 850**
Total en circulation au 1er janvier 2018	**1 896 723**	**220 850**
Rachat de parts rachetables	(725 000)	(50 000)
Total en circulation au 30 juin 2018	**1 171 723**	**170 850**

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2018 s'est élevé à 1 381 806 parts pour la série A (2 314 679 parts en 2017) et à 202 618 parts pour la série U (195 850 parts en 2017).

Distributions
Le Fonds prévoit verser des distributions trimestrielles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque trimestre. Ces distributions seront versées au plus tard le 15e jour du mois suivant la date d'arrêté des registres. Chaque année depuis avril 2016, le Fonds détermine et annonce un montant de distribution pour l'année suivante, basé sur ses observations de la conjoncture du marché. Le montant total des distributions pour la période close le 30 juin 2018 s'est établi à 295 470 $, dont 244 345 $ pour la série A (456 845 $ en 2017) et 51 125 $ pour la série U (51 796 $ en 2017).

Le Fonds offre aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions trimestrielles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permet de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions trimestrielles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires des séries A ou U (selon le cas), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion
Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,75 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année, versés mensuellement à terme échu. Avant la conversion, le calcul était basé sur la valeur liquidative moyenne hebdomadaire.

Charges d'exploitation
Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds. Le gestionnaire peut, dans certains cas, absorber une portion des charges d'exploitation du Fonds.

Autres charges
Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de services-conseils, les coûts liés aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 9 438 $ pour la période close le 30 juin 2018 (22 880 $ en 2017) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises, pour la série A uniquement. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains ou pertes latents sur le contrat de change à terme sont présentés dans la variation de la plus-value (moins-value) sur contrats de change à terme dans l'état du résultat global, et affectés à la série A jusqu'à ce que le contrat soit dénoué ou partiellement réglé.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 30 juin 2018					
Contrepartie	**Date de règlement**	**Monnaie achetée**	**Monnaie vendue**	**Gain (perte) latent**	**Prix du contrat**
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	22 août 2018	310 000 USD	411 866 CAD	(4 804 $)	0,7527
La Banque de Nouvelle-Écosse notation A+	22 août 2018	11 012 143 CAD	8 515 000 USD	(168 922 $)	0,7732
Total				**(173 726 $)**	

Au 31 décembre 2017					
Contrepartie	**Date de règlement**	**Monnaie achetée**	**Monnaie vendue**	**Gain (perte) latent**	**Prix du contrat**
La Banque de Nouvelle-Écosse notation A+	14 février 2018	18 351 304 CAD	14 300 000 USD	444 947 $	0,7792

Compensation des contrats de change à terme
En 2018, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondaient pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés au 30 juin 2018.

30 juin 2018			
Actifs et passifs financiers	**Actifs (passifs) bruts**	**Montant admissible à la compensation**	**Montants compensés nets**
Actifs dérivés	-	-	-
Passifs dérivés	(173 726 $)	-	(173 726 $)

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix
L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2018, 101,1 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (98,2 % au 31 décembre 2017) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 634 608 $ (1 000 053 $ au 31 décembre 2017).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change
Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le

taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2018				
Devise	**Exposition***	**Contrats à terme***	**Exposition nette***	**% de l'actif net**
Dollar américain	12 776 631 $	10 774 003 $	2 002 628 $	16,0

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2017				
Devise	**Exposition***	**Contrats à terme***	**Exposition nette***	**% de l'actif net**
Dollar américain	20 059 666 $	17 906 357 $	2 153 309 $	10,6

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaires et monétaires au risque de change s'élèvent respectivement à 12 692 153 $ (20 001 052 $ au 31 décembre 2017) et à 84 478 $ (58 614 $ au 31 décembre 2017).

Au 30 juin 2018, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 100 131 $ (107 665 $ au 31 décembre 2017) ou 0,8 % (0,5 % au 31 décembre 2017) sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant la quasi-totalité de la valeur de la quote-part des placements du portefeuille revenant à la série A en tout temps.

Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds ne détient aucun titre à revenu fixe ou instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Puisque le paiement des rachats est principalement effectué après la livraison des parts, le FNB n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le FNB conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit
Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut des contrats de change à terme, lesquels sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (à la perte) latent sur les contrats à terme.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers
Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);
Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2018				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	12 143 455	-	-	12 143 455
FPI	548 698	-	-	548 698
Total des actifs financiers	**12 692 153**	**-**	**-**	**12 692 153**
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	(173 726)	-	(173 726)
Total des passifs financiers	**-**	**(173 726)**	**-**	**(173 726)**

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2017				
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	19 192 265	-	-	19 192 265
FPI	808 787	-	-	808 787
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	444 947	-	444 947
Total des actifs financiers	**20 001 052**	**444 947**	**-**	**20 445 999**

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les périodes closes les 30 juin 2018 et 2017.

La valeur des actions est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Risque de concentration
Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon la région et le secteur d'activité.

Régions :

Au	**30 juin 2018**		**31 décembre 2017**	
Pays d'émission	**$***	**% de l'actif net**	**$***	**% de l'actif net**
États-Unis	12 692 153	101,1	20 001 052	98,2
Total	**12 692 153**	**101,1**	**20 001 052**	**98,2**

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	30 juin 2018	**31 décembre 2017**
	% de l'actif net	**% de l'actif net**
ACTIONS		
Consommation discrétionnaire	19,8	15,9
Finance	19,2	20,1
Technologies de l'information	16,5	19,3
Santé	12,7	14,8
Biens de consommation de base	12,5	8,1
Industrie	12,0	11,9
Immobilier	4,4	4,0
Énergie	4,0	4,1
Total	**101,1**	**98,2**

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 30 juin 2018 et 2017.

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, Ontario L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.